

le mercredi 5 juin 2002

10 heures

Prière.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Ashfield, vice-président, prend le fauteuil à titre de président suppléant de la Chambre.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Il est unanimement convenu de prolonger la période des questions orales.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Green :

68, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit lu une deuxième fois à la prochaine séance.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après les troisième et deuxième lectures des projets de loi, se forme en Comité plénier pour étudier, moyennant le consentement unanime, les projets de loi 65, 66 et 67.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger après l'heure de la pause du midi.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

55, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur;*

56, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools;*

58, *Loi de 2002-03 portant affectation de crédits;*

59, *Loi supplémentaire de 2002-03 portant affectation de crédits pour fins de dépenses en capital;*

60, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick;*

- 61, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale* ;
62, *Loi supplémentaire de 2002-03 portant affectation de crédits* ;
63, *Loi supplémentaire de 2001-02 (2) portant affectation de crédits*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

Sur la demande de l'hon. M. Green, le président revient à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Sur la motion de l'hon. M. Green, appuyé par l'hon. E. Robichaud, il est résolu que la Chambre, à la levée de la séance, s'ajourne au jeudi 6 juin 2002 à 10 heures.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 64, *Loi sur les langues officielles*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Ashfield, vice-président, prend le fauteuil à titre de président suppléant de la Chambre.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 64 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 64, *Loi sur les langues officielles*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Sont lus une deuxième fois les projets de loi suivants :

- 65, *Loi modifiant la Loi sur les régies régionales de la santé* ;
66, *Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien* ;
67, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient renvoyés au Comité plénier.

Avec le consentement unanime de la Chambre, il est ordonné que les projets de loi 65, 66 et 67 soient soumis à l'étude du Comité plénier pendant la séance d'aujourd'hui.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant sans amendement :

67, Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants avec des amendements :

65, Loi modifiant la Loi sur les régies régionales de la santé;

66, Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 14 h 45.